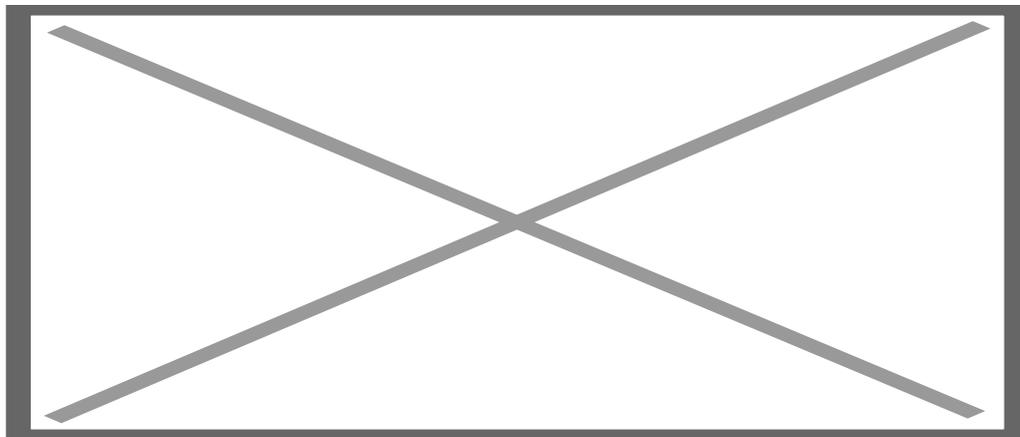


Territoires d'industrie Sud Oise



TERRITOIRES D'INDUSTRIE ! Une stratégie de reconquête industrielle par les territoires.

Il s'agit de rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions aux besoins identifiés :

- Un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir nos entreprises sur les territoires à forts enjeux industriels.
- Un principe de gestion décentralisée : les projets sont d'abord gérés et animés par les acteurs locaux : acteurs industriels, présidents d'EPCI, avec un pilotage au niveau de la Région.
- Un principe de concentration des moyens : ces moyens sont à la fois financiers, avec plus d'un milliard d'euros de financements orientés en priorité vers ces territoires, administratifs, techniques et humains.

Les élus du Sud de l'Oise et le Groupement des Entreprises de la Région de Creil et du Sud de l'Oise (GERC) se sont réunis autour de ce dispositif pour construire une communauté ouverte aux industriels, organismes de formation et laboratoires de recherche.

Cette initiative regroupe, en plus du GERC les collectivités suivantes : la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, la Communauté de Communes du Pays du Valois, la Communauté de Communes Senlis Sur Oise, la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée.

REBOND INDUSTRIEL

2,5 MILLIONS D'EUROS POUR LE « REBOND INDUSTRIEL » DE 7 INTERCOMMUNALITÉS DU SUD DE L'OISE

Dans le cadre du plan d'investissement « **France 2030** », **7 intercommunalités - la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et les Communautés de Communes de l'Aire Cantilienne, du Pays Clermontois, des Pays d'Oise et d'Halatte, du Pays de Valois, de Senlis Sud Oise et du Liancourtois - la**

Vallée dorée - regroupées sous la bannière « Territoires d'Industrie Sud Oise », ont été retenues comme lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Rebond industriel ». Unies depuis 2 ans par une même volonté de soutenir le développement de l'industrie et de valoriser ce secteur économique majeur du sud de l'Oise, elles poursuivent leur engagement commun en faveur de l'industrie sur leur territoire. Cette action va permettre aux territoires de bénéficier de moyens d'ingénierie dédiés et d'une enveloppe de financement de 2,5 millions pour les projets industriels locaux.

UN A.M.I. POUR DYNAMISER LES INDUSTRIES DES TERRITOIRES

Doté de 54 milliards d'euros au total, « France 2030 » est une réponse ciblée, rapide et opérationnelle destinée à accompagner les filières stratégiques et les secteurs clefs de l'économie française dans leurs transitions afin de positionner la France comme leader face aux enjeux industriels et climatiques de demain.

L'AMI Rebond industriel est l'un des dispositifs du plan France 2030, doté de 100 millions d'euros, pour accompagner les territoires qui ont été touchés par la désindustrialisation. La 2e vague de cet AMI a sélectionné dix territoires en France, dont « Territoires d'Industrie Sud Oise », pour bénéficier d'un accompagnement dédié.

4 MOIS POUR IMPULSER LE REBOND DU SECTEUR INDUSTRIEL

Avec le dispositif « Rebond industriel », « Territoires d'Industrie Sud Oise » va bénéficier d'un accompagnement ciblé incluant :

- Une mission d'appui en ingénierie pour réaliser d'une part, un recensement de projets industriels locaux éligibles à financement public et contribuant à la réindustrialisation du territoire, et d'autre part, établir une feuille de route industrielle pour des actions de soutien à l'industrie sur le long terme.
- Un financement des projets : l'enveloppe totale de subvention se monte à 2,5 millions d'euros. Le Comité de pilotage (COFIL) de cette mission, sous l'égide de la Sous-Préfète de Clermont (référente du plan France 2030 pour l'Oise), associe les élus des 7 intercommunalités du Sud de l'Oise, des organisations professionnelles et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Banque des Territoires, la Région Hauts-de-France et ses agences NFI et HDFID, BPI France (Banque Publique d'Investissement), Business France, l'Ademe et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Une fois par mois le COFIL examinera les dossiers des candidats à la subvention « Rebond Industriel ». Les projets doivent permettre le développement de l'activité industrielle du candidat – entreprises et établissements de formation - et concerner les investissements comme de nouvelles lignes de production, de nouvelles infrastructures etc. permettant un saut technologique pour l'entreprise et impliquant le maintien ou la création d'emplois.

Les 7 intercommunalités ont également à cœur de pérenniser le mode de gouvernance du COFIL « Rebond Industriel » au-delà de la mission de 4 mois. L'objectif est d'instaurer des réunions régulières du COFIL dans le cadre de « Territoires d'industrie Sud Oise » pour étudier les projets et orienter les demandeurs vers les possibilités de financement opérés par les partenaires.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE – UNE RECONQUÊTE INDUSTRIELLE DU SUD DE L'OISE

Le bassin industriel historique et actif du sud de l'Oise a été labellisé « Territoires d'Industrie » par l'Etat en 2021. L'objectif de ce programme est d'engager une reconquête industrielle à partir des territoires, en permettant l'émergence d'actions locales pour soutenir l'industrie, et en offrant aux projets proposés par les collectivités et les entreprises un accès prioritaire à des aides de l'Etat et des opérateurs associés tels que BPI France, la Banque des Territoires, l'ADEME, ... , et ce tant sur le plan financier que de l'ingénierie. Le bassin économique du sud de l'Oise compte plus de 200 entreprises industrielles, représentant 10 000 emplois dans des secteurs très variés.